



# NAO 2023



## La Direction accepte d'anticiper

La CFDT obtient l'ouverture anticipée de la NAO. La direction a répondu favorablement à l'appel de la CFDT d'ouvrir la négociation annuelle obligatoire en avance de phase dès le mois de janvier. La première réunion NAO aura donc lieu mercredi 18 janvier 2023 à Paris.

### Nos revendications sont claires

Dans le contexte inflationniste de 2022 et qui tend à se poursuivre en 2023, nous ne voulons qu'aucun salarié ST soit mis de côté et se retrouve en perte de pouvoir d'achat. L'augmentation minimum pour tous devra donc être au moins égale à l'inflation. De plus, nous demandons un talon minimum en Euro pour tous et un plafond pour éviter les écarts de mérites supérieurs à 10% que nous constatons chaque année.

**Seule une augmentation en Euro, rétroactive au 1er janvier, pour tous les salariés, permettra aux salariés de maintenir leur pouvoir d'achat.**

Les bénéficiaires exceptionnels de la compagnie devraient servir à augmenter de manière significative les salaires afin de maintenir l'attractivité et récompenser les salariés qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

La direction a dû mettre à niveau la rémunération de sa politique d'embauche. La direction doit maintenant mettre à niveau la rémunération de tous les salariés !

**Tous les salariés sont impactés par l'inflation !**

**Tous les salariés ont participé à l'augmentation des bénéficiaires !**

**Une hausse des salaires n'est pas un coût mais un investissement :  
Fidélisation, Attractivité, Motivation, Productivité**

**La CFDT demande une mise à niveau de la politique salariale pour tous !**

Plus nombreux, plus fort ! Adhérez à la CFDT !